Docusign Envelope ID: F02F9EFD-889E-47E0-9FAC-5DE57730CF5B

ORBELLO HOLDING ASSAINISSEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : 7 Rue du Bois du Frou
72170 MARESCHÉ
908.283.526 RCS LE MANS

ACTE UNANIME DES ASSOCIES
DU 10 DECEMBRE 2025

Les soussignés :

- Monsieur Olivier BAGLIONE
 Titulaire de cinq mille et deux actions — 5.002 actions

- La Société HOLDING ORBELLO GASCHET – H.O.G.
 Titulaire de quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit actions — 4.998 actions

Agissant en qualité de seuls associés de la Société **ORBELLO HOLDING ASSAINISSEMENT**, susnommée

Ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes :

- Transfert de siège social de la Société – Modification corrélative de l'article 4 des statuts

- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE DECISION –

La collectivité des associés décide de transférer le siège social de la Société **de :** 7 Rue du Bois du Frou – 72170 MARESCHÉ **à :** 20 Boulevard de Laval – 35500 VITRÉ, à compter de ce même jour et de modifier, en conséquence, l'article 4 des statuts comme suit :

« ARTICLE 4 - SIÈGE

Le siège de la Société est fixé à : 20 Boulevard de Laval – 35500 VITRÉ »

DEUXIEME DECISION –

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte signé par la collectivité des associés et répertorié sur le registre des décisions des associés.

DS OB Paraphe GG

Docusign Envelope ID: F02F9EFD-889E-47E0-9FAC-5DE57730CF5B

Le présent acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par les associés sera conservé dans les archives sociales. A cet effet, un original des présentes est remis au Président qui le reconnaît.

Les associés conviennent et acceptent de signer le présent acte par un processus de dématérialisation et de signature électronique, distribué par la société DocuSign.

Les associés reconnaissent expressément que l'écrit électronique signé de manière dématérialisée (i) constitue l'original du présent acte, (ii) a la même force probante qu'un écrit signé de façon manuscrite sur support papier, conformément à l'article 1366 du Code civil, et (iii), en conséquence, vaut preuve du contenu du présent acte, de l'identité du signataire et de son consentement aux obligations et conséquences de faits et de droit qui en découlent.

Signé électroniquement
Au moyen d'un procédé conforme à la réglementation en vigueur

Monsieur Olivier BAGLIONE DocuSigned by: 31DE9CB35E1743C...	**Société HOLDING ORBELLO GASCHET – H.O.G** Madame Garance GASCHET - Présidente Signé par : Garance GASCHET 6C8A269DC5A144D...